

Neuchâtel le 4 juillet 2014

Constitution du comité neuchâtelois de soutien
à la Caisse publique d'assurance-maladie

DE LA TRANSPARENCE, ENFIN ! **Oui à la Caisse maladie publique**

Réunis jeudi 3 juillet 2014 à Neuchâtel, les représentants des associations et partis politiques soucieux de mettre un terme au pilotage de l'assurance de base par les assurances privées ont officialisé la création du Comité neuchâtelois de soutien à la Caisse publique d'assurance-maladie. Ensemble ils disent STOP au pillage des assurés captifs.

Trop d'affaires, trop de scandales, trop de manipulations !

En 1998, huit cantons et 38 000 Neuchâtelois sont brusquement lâchés par Visana. C'est à l'Etat qu'il reviendra d'agir pour pallier l'inconséquence de la caisse maladie.

En 2006, c'est Helsana qui exclut unilatéralement 60 % des généralistes du canton de Neuchâtel dans son produit d'assurance médecin de famille. S'en suit un tollé général dans la profession.

Et que dire des deux milliards de primes payées en trop par les assurés depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance maladie (LAMa) en 1996. A l'heure des comptes, neuf cantons, dont Neuchâtel, se retrouvent dans le camp des perdants. Quant au remboursement, il ne sera que partiel et financé par les caisses, certes, mais aussi et surtout par l'Etat et... les assurés ! STOP !

De la transparence, enfin !

Plus de 60 caisses maladies, une multitude de modèles d'assurances, un invraisemblable mélange des genres entre assurance sociale et assurance privée, une pseudo concurrence pour des prestations qui légalement doivent être identiques, sans oublier des réserves opaques en augmentation, STOP, on ne s'y retrouve plus !

La création d'une caisse publique fédérale permettra de gagner en transparence.

Concrétiser la vraie solidarité prévue par la LAMa !

La chasse aux bons risques sanctifiée par les caisse-maladie est inacceptable et contraire aux principes d'une assurance maladie sociale. Les bien-portants continuent d'être démarchés activement par les caisses alors que les personnes âgées se voient continuellement mettre des bâtons dans les roues. Comment justifier que pour des prestations similaires, les écarts de primes peuvent aller jusqu'à 60 à 70 % dans un même canton. Cela ne peut plus durer.

La caisse publique et la fixation des primes par canton basée sur les coûts permettront de renouer avec une vraie solidarité entre jeunes et moins jeunes, entre malades et bien portants.

Une gestion plus efficiente des coûts, la fin du système opaque des réserves

Entre 2000 et 2011, les primes maladies ont augmenté de 76 % alors que les prestations payées progressaient de 62 %. Les provisions et réserves ont ainsi pu augmenter de 39 % pour atteindre 9,6 milliards de francs.

L'abandon des 400 à 500 millions de francs annuels liés aux changements de caisses, la diminution drastique des frais de publicité et de marketing engendrés par la pseudo concurrence mais aussi la fin des salaires hors de toute réalité de certains dirigeants de caisses maladies permettront d'économiser sur des coûts inutiles.

La création d'une institution nationale œuvrant au travers des cantons et des régions est une démarche volontariste pour aller dans le sens d'une gestion plus efficiente des coûts.

Un pouvoir disproportionné accordé aux caisses maladies

Durée des hospitalisations de rééducation fixées par les caisses-maladie, exclusion arbitraire des spécialistes ayant une double formation, blocages tarifaires, complications administratives pour les patients et pour les professionnels, noyautage du système de santé, autant d'exemples des abus reprochés aux assureurs-maladies.

Une caisse publique fédérale, avec des représentants de la Confédération, des cantons, des fournisseurs de prestations et des assurés, permettra de clarifier les rôles entre le domaine public et le domaine privé, de mettre en place une vraie politique de prévention et de promotion de la santé, de garantir un système sain, stable, équitable.

Pour le Comité neuchâtelois de soutien à la Caisse d'assurance maladie publique.

Florence Nater, présidente
079 916 50 13

Laurent Kaufmann, vice-président
076 402 92 42

Parti socialiste neuchâtelois

Les Verts neuchâtelois

Parti ouvrier et populaire

Parti évangélique
neuchâtelois

Jeunes socialistes
neuchâtelois

Avivo

Médecins
de famille Neuchâtel

Mouvement
populaire des familles

Union syndicale cantonale
neuchâteloise

Syndicat
des Services publics RN

Syna
syndicat interprofessionnel